



Garantie decennale travaux batiment

Par **charlene1703**, le **09/04/2014** à **16:25**

bonjour,rrnrje viens de faire une extension de maison par le biais d'une entreprise.rnnous avons payés la totalité de la facture et la fin de chantier a été signée.rnrnproblème : la semaine suivante il a plu et on constate des infiltrations d'eau au niveau de la jonction entre la maison et l'extension.rnrnl'entreprise est venue a 2 reprises pour résoudre le problème mais rien n'y fait.rnrnla jonction a été faite avec du ciment pron alors que des couvreurs préconise de la zinguerie.(chose que l'entrepreneur refuse de mettre)rrnrquels sont mes recours?rncar la je dispose de la garantie de parfait achèvement et la garantie décennale.rnrnje souhaite que l'entreprise fasse les réparations mais par le biais d'un couvreur. puis je donc refuser qu'il répare de lui même?

Par **charlene1703**, le **10/04/2014** à **12:09**

svp qqn peut-il m'aider?